

CNM - Cotisations 2023 Euros

	-26 ans	+ 26 ans	Conjoint ou enfant (même adresse)	1ère licence JNS	1ère adhésion après 1er juin
Période couverte	01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2023 au 31/12/2023	01/09/2022 au 31/12/2023	01/06/2023 au 31/12/2023
Licence FFS + assurance Resp.civile	47.00	73.00	47.00	47.00	47.00
Assurance individuelle accident option 1	14.00	30.50	14.00	30.50	16.00
CNM	11.50	23.00	11.50	11.50	11.50
sous-total	72.50	126.50	72.50	89.00	74.50
Spelunca (option - 4 numéros)	25.00	25.00	25.00	12.50	12.50
total	97.50	151.50	97.50	101.50	87.00
Assurance individuelle accident option 2	47.00	47.00	23.00	47.00	30.00
Assurance individuelle accident option 3	61.00	61.00	29.50	61.00	42.00

Avantages club 2022. Les avantages 2023 seront décidés lors de l'AG du 11/12/2022

- 3 bons de sortie de 50 euros chacun sont payés par le club, dont 2 sont utilisables simultanément si la sortie club comporte au moins 3 nuitées
- Chaque sortie club avec nuitée est financée à hauteur de 30 euros par licencié. Une sortie "gratuite" 2022 a été réalisée dans la Meuse
- Réduction de 5 à 15 % pour les achats Vieux Campeur suivant type de matériel.

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la spéléologie est à fournir